



Construction d'un batiment voisin

Par **pareyt**, le **16/01/2012** à **20:14**

Bonjour,

J ai acheter une maison, il y a 12ans avec un jardin de 900m3, deriere mon jardin il y a une parselle deriere de terrain

,le notaire mavais dit a l achat de la maison que cette parselle n'est pas constructible,et maintenant il voudre construire un immeuble de bureau .Que puis-je faire pour récupérer la moins value a la vente de ma maison.

Dans l'attente de votre reponse

Cordialement

tel: 06.07.79.39.33